



POUR LA REINTEGRATION DES SALARIES SUSPENDUS

Opposée au pass sanitaire qui est fait pour diviser et licencier, la FNAS FO apporte tout son soutien aux salariés suspendus.

Nous n'acceptons pas qu'ils se voient amputés de leurs salaires et interdits de travail malgré l'obligation vaccinale.

Cette situation a pour conséquence, dans les associations et fondations, d'aggraver les conditions de travail et augmente la charge de travail de leurs collègues.

Ce ne sont pas les salariés qu'il faut suspendre, mais les postes vacants ou supprimés depuis des années qu'il faut pourvoir.

La FNAS FO apporte plus particulièrement son soutien à notre camarade Pascale DANION, Déléguée

Syndicale Centrale de l'ADAPEI 35 et tous ses collègues.

De même, elle soutient les salariés de l'association Benoit Menni et plus particulièrement ceux de la Maison Sainte-Germaine (Paris 15^{ème}).

Avec ses syndicats départementaux du 35 (Ille-et-Vilaine) et du 75 (Paris), elle exige l'annulation de leur suspension et leur réintégration immédiate, le versement de leurs arriérés de salaires, le recrutement des personnels et l'ouverture immédiate de négociation pour l'application des 183 euros net pour tous, sans contrepartie.

Ce ne sont pas aux salariés de subir la crise sanitaire alors qu'ils ont travaillé au péril de leur vie dès le début de la pandémie.

Paris, le 9 décembre 2021